



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 603

Texte de la question

EMPLOIS AIDÉS À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail.

M. Philippe Meunier. Et du chômage !

Mme Huguette Bello. Depuis plus de deux semaines, la Réunion connaît à nouveau des incidents et parfois des explosions de violence. Dans plusieurs communes, des jeunes manifestent. Ils n'ont qu'une seule revendication : un emploi. À vrai dire, cette demande publiquement exprimée dans les rues est celle de toute la société réunionnaise ! Personne n'est plus à l'abri d'un chômage massif qui ne cesse de s'amplifier ! Alors que la population active augmente continuellement, des milliers d'emplois ont disparu dans le secteur marchand, notamment dans le bâtiment et les travaux publics !

M. Patrice Verchère. Merci Duflot !

Mme Huguette Bello. Le secteur solidaire doit faire face à la baisse des contrats aidés. Personne n'a oublié les dernières mesures gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes. Toutefois, la mise en oeuvre des emplois d'avenir s'avère plus difficile que prévu ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP. Eh oui !

Mme Huguette Bello. Elle requiert sans doute quelques ajustements prenant en compte la situation financière des communes, auxquelles la chambre régionale des comptes reproche déjà des montants de frais des personnels élevés. La jeunesse veut travailler ! Elle le dit chaque jour, sur tous les tons ! Les réponses passeront nécessairement par une relance de l'activité économique, par la consolidation du secteur solidaire et, dans l'immédiat, par la reconduction des contrats aidés à leur niveau de 2012.

Ma question est donc double. Ne serait-il pas opportun de créer un pôle emploi dédié à l'économie solidaire ?

Une telle structure améliorerait l'insertion professionnelle des bénéficiaires tout en favorisant la structuration des filières et la gestion plus transparente des contrats aidés.

Nous souhaitons également savoir si le comité interministériel pour la jeunesse réuni ces jours-ci pourrait trouver un prolongement à la Réunion, afin que notre jeunesse puisse bénéficier elle aussi des dispositifs...

(*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. Merci, madame la députée.

La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Philippe Meunier. Et du chômage !

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Mesdames et messieurs les députés, madame la députée Huguette Bello, vous soulignez la situation particulière de l'outre-mer en général et de la Réunion tout spécifiquement en matière de chômage des jeunes. Partout et toujours, le chômage des jeunes est insupportable. Il est en moyenne de 24 % en France mais les taux peuvent monter chez vous jusqu'à 50 %, voire 60 % dans certains quartiers ou villes de la Réunion. Cette situation est insupportable...

M. Patrick Balkany. Et que font les socialistes ? Rien !

M. Michel Sapin, *ministre*. ...pour vous, pour nous et bien entendu pour les jeunes concernés. C'est la raison pour laquelle chaque politique décidée par ce gouvernement inclut des dispositifs spécifiques pour l'outre-mer,

dont la Réunion.

Je reprends l'exemple des emplois d'avenir auquel vous avez fait allusion : 5 000 emplois d'avenir ont été fléchés pour la Réunion. Vous savez aussi qu'outre-mer nous ouvrons ces emplois d'avenir à des niveaux de qualification supérieurs à ceux auxquels ils sont ouverts sur le territoire métropolitain. Il faut en effet donner un avenir à ceux qui ont fait l'effort d'obtenir une qualification et qui pourtant ne trouvent pas aujourd'hui l'emploi auquel ils ont droit. Nombreux sont ceux, à la Réunion, qui ont fait un effort pour promouvoir les emplois d'avenir. Votre commune, madame la députée, a mis en place des emplois d'avenir. D'autres se sont engagées à embaucher 100, 200 ou même 300 emplois d'avenir.

Cette mobilisation de tous, chacun à sa place, doit continuer. La communauté réunionnaise et régionale doit prendre ses responsabilités. Chaque commune, chaque maire doit prendre ses responsabilités. L'État prend les siennes. Vous nous proposez que Pôle emploi fonctionne là-bas selon un dispositif spécifique, j'en suis d'accord ! Vous nous proposez que les décisions prises au conseil interministériel pour la jeunesse s'appliquent à l'outre-mer dans des conditions spécifiques, nous le ferons ! Telle est la réponse positive que je puis apporter à votre question. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 603

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [28 février 2013](#)